

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2


Date de révision: 16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS
1. 1. 1. Contient:
- alcool gras éthoxylé 80E
 - Lauryl ether sulfate de sodium-
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: nettoyant ménager pour surfaces dures
Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Société Delta Pronatura France
165 avenue du Général de Gaulle
F-33160 ST MEDARD EN JALLES
France
Tél: +33 (0)5 47 50 11 17
Télécopie: +33 (0)5 47 50 11 29
Courriel: info@delta-pronatura.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: +32(0) 70.245.245
1. 5. Formule: DP002/2- 044-19
1. 6. N° code du produit: 4008455474816

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
- Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Contient:
- alcool gras éthoxylé 80E
 - Lauryl ether sulfate de sodium-
2. 2. 3. Mention de danger: H318 Provoque de graves lésions des yeux.
2. 2. 4. Prévention: P280 Porter un équipement de protection des yeux.
En cas de peau sensible ou abîmée, porter des gants
2. 2. 5. Intervention: P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTREANTIPOISON ou un médecin.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
 - P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 - P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTREANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision:16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

• P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

• Parmi autres ingrédients contient :

- <5% agents de surface anioniques ,

- 15-30% agents de surface non ioniques

- conservateur sorbate de potassium

- enzymes. Peut produire une réaction allergique

•P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2. 4. Dangers principaux:

Les personnes sujettes à des problèmes de sensibilisation de la peau ne doivent pas être mises au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.
La mise à feu par inadvertance peut déclencher un incendie, ou un incendie environnant peut déclencher l'inflammation du produit

2. 5. Autres dangers:

La solution dans l'eau est une base faible.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:

Solution aqueuse de sels alcalins et surfactants anioniques et non-ioniques, enzymes

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- eau
 - N° CAS: 7732-18-5
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 60 < C <= 70
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH02 * Liq. infl. 3 - H226
- alcool gras éthyloxylé 80E
 - N° CAS: 157627-86-6
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 15 < C <= 20
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision: 16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

* Tox. aq. chron. 3 - H412

• 1,2-propylène glycol

- N° CE: 200-338-0 - N° CAS: 57-55-6

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C ≤ 10

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH02 * Liq. infl. 3 - H226

• éthanol; alcool éthylique

- N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH02 * Liq. infl. 2 - H225

- Divers :

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E mg/m³ = 9500

• Lauryl ether sulfate de sodium-

- N° CAS: 9004-82-4

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

* Tox. aq. chron. 3 - H412

• triéthanolamine pure

- N° CE: 203-049-8 - N° CAS: 102-71-6

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C ≤ 1

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH02 * Liq. infl. 3 - H226

- Divers :

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 0,5 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 3,1

• citrate de sodium di hydrate

- N° CAS: 6132-04-3

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C ≤ 1

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH02 * Liq. infl. 3 - H226

• subtilisine

- N° Id: 647-012-00-8 - N° CE: 232-752-2 - N° CAS: 9014-01-1

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C ≤ 1

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH08 * Sens. resp. 1 - H334

* SGH07 * STOT un. 3 - H335 * Irr. cut. 2 - H315

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

4. 1. 2. Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision: 16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 1. 3. Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	La préparation contient des enzymes sensibilisante par inhalation sans entrainer la classification de celle-ci.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Risque de lésions oculaires graves.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision: 16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Observer les réglementations de la protection du travail.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir hors de portée des enfants.

Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

Ne pas utiliser en cas d'allergies à l'un de ses composants indiqués dans la liste des ingrédients

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Pas de produits incompatibles.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Produit ménager

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E mg/m³ = 9500

• triéthanolamine pure :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 0,5 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 3,1

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: gel

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision: 16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 2. Couleur:	incolore
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	8,35
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non applicable.
9. 1. 6. Point d'éclair:	non déterminé°C
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	1.01
9. 1. 9. Viscosité:	non déterminé
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	complètement soluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	partiellement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	partiellement soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	aucun
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	aucun
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible. Ne pas exposer à des températures supérieures à 40°C(pour protéger l'activité des enzymes)
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	CL50/inhalation/4h/rat = 51 mg/l pour l'éthanol
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Pas d'irritation de la peau.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Provoque de graves lésions des yeux. le test OCDE 437 ne permet pas de définir précisément donc par sécurité le produit est intégré en risque pour les yeux cat 1
11. 2. 4. Ingestion:	calcul ATE du mélange : 2721 mg/kg donc non classé comme nocif par ingestion
11. 3. Sensibilisation:	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par l'inhalation.(enzymes)
11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.
11. 5. Effet(s) spécifique(s):	La consommation de boissons alcooliques aggrave les effets nocifs. Ne pas utiliser le produit en cas de cure de désintoxication à l'alcool
11. 6. Information(s) supplémentaire(s):	Ce produit contient des substances inscrites au tableau des maladies professionnelles n° R63 Affections provoquées par les enzymes

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision: 16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable. Recommandation CESIO /AISE: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non déterminé.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	aucun
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	Pour l'alcool gras ethoxylé CL50 (96h) poissons 1-10mg/l CE50 (48h) DAPHNIES 1-10mg/l NOEC Daphnia magna 0.1-1 mg/l
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	aucun
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	réglementation ICPE CODE 1510 Règlement détergent 648-20004 TGAP
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de - annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations - CLP 1272/2008 & adaptations
----------------------------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN STYLO NETTOYANT JOINTS

Version:2

Date de révision:16/12/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|---|
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables. |
| 16. 3. Avis ou remarques importantes: | Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. |
| 16. 4. Restrictions: | Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. |
| 16. 5. 1. Date de la première édition: | 6/7/2016 |
| 16. 5. 2. Date de la révision précédente: | 6/7/2016 |
| 16. 5. 3. Date de révision: | 16/12/2019 |
| 16. 5. 4. Version: | 2 |
| 16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: | 2-3-16 |
| 16. 6. Réalisé par: | sds |